

# Demande de Propositions

## Recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude sur la formalisation des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin.

**Numéro de Référence :** RQ5832  
**Date de Publication :** 11/18/2024  
**Date Limite pour les Réponses :** 12/27/2024

### Contexte

TechnoServe a pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes, animés par l'esprit d'entreprise pour construire dans les pays en développement, des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d'activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l'accès des individus à l'information, à la compétence, au capital et aux marchés.

Depuis plusieurs décennies, il est admis que le secteur privé est l'espace où la croissance émerge de façon durable, où les emplois à haute valeur ajoutée sont créés et dont la vitalité et le dynamisme sont essentiels pour le recul de la pauvreté. Il n'est donc pas surprenant que le développement du secteur privé soit de plus en plus au cœur des programmes de développement et est étroitement lié à un ensemble de réformes macroéconomiques dont le but est de renforcer le rôle et les performances du secteur privé et faire en sorte qu'il soutienne une croissance inclusive et durable.

### Portée des Travaux

A l'instar de plusieurs pays, le Bénin a clairement opté pour le rôle central du secteur privé dans la transformation structurelle de son économie mais ce secteur est largement caractérisé par la prédominance de l'informel. Dès lors, la transition progressive des entreprises du secteur informel vers l'économie formelle est priorisée comme l'un des leviers les plus importants pour soutenir la transformation structurelle de l'économie.

Ainsi, au cours des dernières années, plusieurs réformes et initiatives de facilitation de la formalisation des entreprises ont été mises en œuvre à savoir : i) l'opérationnalisation de l'Agence de promotion des investissements et des exportations ii) la réglementation du délai de formalisation des entreprises à huit (08) heures ouvrables au GUFE sauf cas de force majeure ; iii) la publication gratuite des extraits du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) en ligne sur le site web du GUFE ; iv) la suppression de l'obligation de constitution du capital social minimum pour la création des SARL au Bénin, etc.

Nonobstant ces efforts, la grande majorité des entreprises béninoises opère toujours dans l'informel. En effet, selon le 3ème recensement général des entreprises (RGE) au Bénin, le taux d'informalité (la proportion d'entreprises informelles suivant le critère de possession d'un numéro IFU), est évalué à 85,9% en 2023 contre 97,0% en 2008.

En adoptant la définition d'entreprise moderne, basée sur le critère de « la tenue régulière de comptabilité et la possession d'IFU », l'analyse des résultats montre que sur un total de 215.755 entreprises, 203.853 sont non modernes (ne respectent pas de comptabilité régulière et ne pouvant pas d'IFU) soit un pourcentage d'entreprises non modernes de 94,5% en 2023 contre 98,5% en 2008, soit une réponse de 4 points de pourcentage (INSTAD, 2023).

En dépit des efforts de promotion de la formalisation des micros, petites et moyennes entreprises au Bénin, la proportion d'entreprise informelle demeure élevée et préoccupante. Une évaluation de la situation s'avère nécessaire afin d'examiner si les stratégies actuelles de formalisation sont soigneusement adaptées aux besoins et aux caractéristiques des entreprises. De même, comprendre les motivations sous-jacentes à la non-formalisation pourrait ouvrir la voie à un changement de paradigme en matière de politiques publiques pour une transition de l'économie informelle vers une économie plus formelle et structurée.

Une enquête réalisée en 2021 par Benibiz/TechnoServe sur la formalisation des entreprises qu'elle accompagne, a révélé plusieurs facteurs qui expliquent la réticence des entrepreneurs à formaliser leurs activités. Selon cette étude, le premier obstacle rencontré est l'absence de connaissance/compréhension concrète des bénéfices de la formalisation avancée par 41% des entrepreneurs. La méconnaissance des implications fiscales, notamment la crainte de devoir s'acquitter de charges fiscales trop lourdes, est évoquée par 33% des entrepreneurs. La perception d'un coût prohibitif du processus de formalisation, estimé entre 15.000 et plus d'un million de FCFA, figure également parmi les raisons bien que ce facteur soit évoqué par seulement 5% des répondants. Par ailleurs, il ressorti que les entrepreneurs informels manquent souvent d'informations précises sur les démarches à suivre, les structures compétentes, notamment au niveau départemental et communal, et sont découragés par la multiplicité des documents à fournir et la présence d'intermédiaires.

D'autres raisons avancées par environ 21% des entrepreneurs englobant la négligence, la petite taille de l'entreprise, l'absence de la carte d'identité biométrique, ou encore l'incertitude concernant le choix du régime juridique adéquat de l'entreprise. Toutefois, cette étude s'est limitée à un échantillon très restreint, à savoir les entreprises ciblées par BeniBiz/TechnoServe. Il serait donc intéressant de l'approfondir et de l'élargir à d'autres interventions en prenant également en compte un éventail plus large d'entreprises et de facteurs sur la problématique. L'enjeu sera de mieux comprendre les raisons du faible taux de formalisation des entreprises béninoises.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions 2021-2026, le Gouvernement béninois a approuvé, le 23 mars 2022, la réforme du Guichet Unique des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME). Cette réforme phare a conduit à la création de l'Agence de Développement des PME (ADPME) par Décret n°2022-199 du 23 mars 2022.

Après la création de l'ADPME et son opérationnalisation, le déploiement des dispositifs d'accompagnement tant financiers que non financiers en faveur du MPME, constitue une étape importante pour l'atteinte des objectifs stratégiques du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2026, dont l'une des priorités est la transformation structurelle de l'économie béninoise. Cependant, l'impact des interventions serait d'autant plus significatif si la transition des entreprises de l'économie informelle vers l'économie formelle était renforcée, puisque l'ADPME concentre principalement ses efforts sur les entreprises déjà formalisées.

Dans cette optique, l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) et TechnoServe, en vertu de leur mission commune d'appui à l'entrepreneuriat et spécifiquement d'encadrement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises, conviennent d'interagir dans le cadre des activités de la composante « Appui à l'Écosystème du projet BeniBiz 2.0 ». Ce partenariat vise à mettre en œuvre des interventions systémiques aux fins d'apporter des solutions durables aux défis posés face à l'écosystème entrepreneurial du Bénin. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative de réaliser une étude sur la formalisation des micros, petites et moyennes entreprises au Bénin.

Les présentes conditions de référence visent à recruter un cabinet de consultants pour la réalisation de ladite étude.

## **Livrables**

### **Objectifs de la mission**

#### **Objectif général**

L'objectif général de la mission est de réaliser l'étude sur la formalisation des micros, petites et moyennes entreprises au Bénin en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale de formalisation des entreprises au Bénin.

#### **Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, il s'agira de :

- Répertorier les mécanismes et les réformes en matière de formalisation des entreprises au Bénin (simplification et facilités des enregistrements, formalités de conformité réglementaires, fiscalité ou sécurité sociale, etc.) ;
- Examiner les réformes éprouvées dans la sous-région ou ailleurs avec des résultats probants ;
- Evaluer l'efficacité des réformes adoptées à ce jour, et en déduire les leçons importantes pour le renforcement de certaines mesures existantes ou l'adoption de nouveaux mécanismes éprouvés en vue de la maximisation de leurs impacts sur la formalisation des entreprises informelles ;
- Analyser les facteurs et obstacles à la non-formalisation des entreprises du secteur informel au Bénin ;
- Proposer des leviers d'action pertinents pour faciliter la formalisation des entreprises suivant des critères spécifiques à chaque catégorie d'entreprise.

### **RÉSULTATS ATTENDUS DE LA MISSION**

Dans le cadre de cette étude, les résultats escomptés auprès du cabinet sont les suivants :

- Le répertoire des mécanismes et des réformes en matière de formalisation des entreprises au Bénin est réalisé ;
- Les mesures de simplification et facilités des enregistrements, les formalités de conformité réglementaires ou les mesures d'accompagnements des entreprises pour leur transition de l'informel vers l'économie formelle sont évaluées ;
- Les facilités fiscales ou de sécurité sociale en vigueur au Bénin avec pour objectif, la formalisation des entreprises sont analysées en ressortant les avantages et les limites qui sont associées à leur mise en œuvre ;
- les réformes éprouvées dans la sous-région ou ailleurs avec des résultats probants sont examinés ;
- Les leçons importantes pour le renforcement de certaines mesures de formalisation des entreprises ou l'adoption de nouveaux mécanismes éprouvés ailleurs avec des résultats probants sont formulées ;
- Les facteurs et obstacles qui expliquent la non-formalisation des entreprises au Bénin malgré les réformes mises en œuvre par le Gouvernement sont identifiés et analysés ;
- Les mécanismes ou réformes de formalisation pour les entreprises selon les critères spécifiques de chaque catégorie d'entreprise sont proposées.

### **APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE**

La démarche méthodologique de l'étude sera basée sur l'approche participative favorisant la concertation, les échanges et la recherche du consensus à toutes les grandes étapes. Le cabinet devra donc proposer une méthodologie qui fera l'objet de validation au cours d'un atelier de cadrage avant sa mise en œuvre. La démarche devra être claire, détaillée et rigoureuse de façon à rassurer quant à l'atteinte des objectifs de la mission.

Cette démarche doit intégrer :

- Une revue de littérature et une collecte d'informations ou des données fiables nécessaires à l'étude auprès des acteurs clés ;
- Les outils de collecte des données ;
- Les outils et méthodes d'analyse des informations recueillies ;
- Les outils de diagnostic et d'évaluation à utiliser pour cette étude ;
- Les modèles économiques, statistiques ou de fiscalité qui seront utilisés, etc.

## ETENDUE DES PRESTATIONS, ACTIVITÉS ET LIVRABLES

L'étude couvrira les aspects suivants :

- Démarrage de la mission : la mission démarre à partir d'une séance de cadrage au cours de laquelle les commanditaires et le prestataire s'accordent sur les modalités d'exécution de la mission sur la base d'une note de cadrage proposée par le cabinet. A l'issue de cette séance, le cabinet déposera aux commanditaires un rapport de démarrage qui intègre les préoccupations de ce dernier. Ce rapport fixera la démarche méthodologique y compris le mécanisme et les outils de collecte des données, le plan et le chronogramme de réalisation des travaux, les moyens à mobiliser, les méthodes, les modèles et les outils de traitement et d'analyse de données. Le rapport de démarrage sera soumis pour validation aux commanditaires (ADPME/TechnoServe) ;
- Collecte des données : à cette étape, le cabinet met en œuvre son plan de collecte de données auprès des différentes cibles ;
- Elaboration des rapports : cette étape consacre la production des différents rapports et livrables attendus.

Les livrables attendus de la mission sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	Livrables	Minimum de contenu	Deadline	Commentaire
1	Rapport de démarrage	Note méthodologique structurée détaillée, chronogramme précis incluant les différentes étapes, les rencontres, les acteurs et parties prenantes, le projet de plan de présentation du rapport final	Deux semaines après la signature du contrat	À déposer après l'atelier de cadrage
2	Rapport provisoire	Rapport incluant tous les résultats attendus de l'étude	Huit semaines après la signature du contrat	Réception du draft provisoire du rapport
3	Rapport final	Rapport intégrant les observations et commentaires de l'atelier de validation	Douze semaines après la signature du contrat	À déposer après l'atelier de validation du rapport

## Date de Début Prévue

01/27/2025

## Lieu de Performance

République du Bénin

## Informations Supplémentaires

### PROFIL DU CABINET ET DU PERSONNEL CLÉ

Au regard des exigences dans la qualité du travail et des résultats attendus, la présente mission sera confiée à un cabinet international qui dispose des expériences avérées et des compétences accrues dans la réalisation des études de formalisation des entreprises ou dans les études similaires.

Le cabinet devrait avoir le profil ci-après :

- Expertise avérée en études économiques et en évaluation des politiques publiques ;
- Expérience dans l'accompagnement des structures d'appui à l'entrepreneuriat ;
- Capacité à réaliser des enquêtes et des consultations auprès de divers acteurs ;
- Expérience en études sur la fiscalité et les mesures sociales d'accompagnement des entreprises ;
- Expérience dans les études sur le secteur informel ;

Le cabinet doit présenter une équipe pluridisciplinaire composée de quatre (04) experts au profil ci-après :

- Un expert international ou national en formalisation des entreprises ou dans les études économiques sur le secteur informel, chef de mission :
  - Qualifications : Diplôme Bac+5 au moins en sciences économiques ou en analyse des politiques publiques ou en statistique ou domaine connexe ;
  - Expérience professionnelle : Minimum 10 ans d'expérience dans le domaine des études économiques sur le secteur informel, avec une connaissance approfondie des écosystèmes entrepreneuriaux en Afrique, notamment au Bénin. Avoir des

- expériences en évaluation des politiques publiques ;
- Compétences : Diagnostic, analyse et évaluation des mesures de formalisation des entreprises. Proposition des mesures d'accompagnement des entreprises informelles pour leur transition vers l'économie formelle.
- Un expert en fiscalité, consultant associé
  - Qualifications : Diplôme Bac+5 en économie, fiscalité, finance, ou domaine connexe.
  - Expérience professionnelle : Minimum 10 ans d'expérience pratique dans la fiscalité et de réalisation des études portant sur l'analyse et la proposition de mesure dans la mise en œuvre des politiques fiscales d'un pays.
  - Compétences : Développement de modèles de fiscalité adaptée aux entreprises informelles.
- Expert en sécurité sociale, consultant associé
  - Qualifications : Diplôme Bac+5 en administration de travail, sécurité sociale ou protection sociale, ou domaine connexe
  - Expérience professionnelle : Minimum 10 ans d'expérience pratique en sécurité sociale ou protection sociale dans les contextes d'initiative de promotion de la formalisation des entreprises.
  - Compétences : Sécurité sociale, protection sociale, proposition de mesures ou de mise en conformité des entreprises à la réglementation en matière de sécurité et de protection sociale.
- Expert en recherche et analyse de données
  - Qualifications : Diplôme Bac+5 en statistiques, économie, ou domaine connexe.
  - Expérience professionnelle : Minimum 10 ans d'expérience dans la conduite de recherches quantitatives et qualitatives, analyse de données et présentation de résultats de recherche.
  - Compétences : Collecte de données, analyse statistique, rédaction de rapports de recherche, élaboration de recommandations basées sur des données probantes.

Toutes les missions réalisées précédemment et présentées par le personnel clé devront OBLIGATOIREMENT disposer d'attestations de bonne fin d'exécution.

## **CALENDRIER DES TRAVAUX, PRODUCTION ET VALIDATION DU RAPPORT**

### **Calendrier des travaux**

La mission devra être réalisée sur une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de la séance de cadrage. Le Cabinet retenu devra proposer, un chronogramme d'exécution détaillé des activités et des livrables.

Le chronogramme et la méthodologie seront finalisés lors de la réunion de cadrage.

### **Production et validation du rapport**

Conformément aux livrables attendus des Termes de Référence (TdRs) de cette mission, les livrables intermédiaires sont à produire par le prestataire et à faire valider par les commanditaires.

Au terme de sa mission, le Cabinet devra produire et soumettre un rapport final de clôture de la mission au commanditaire pour validation.

La version provisoire dudit rapport doit être déposée en quatre (04) copies dont deux copies originales et une (01) version numérique sur clé USB.

Les mandataires procéderont aux amendements et à la validation du rapport sous réserve de la prise en compte des amendements. Le Cabinet devra intégrer tous les commentaires et suggestions des mandataires. La version définitive du rapport doit être déposée en autant de copies dont deux copies originales et une (01) version fichier sur clé USB.

### **SUPERVISION DE LA MISSION**

Les activités de suivi administratif et de contrôle technique de la mission relèvent de la responsabilité des commanditaires. A cet effet, pour le suivi administratif et technique, il sera mis en place, par les commanditaires, un comité de suivi dans le but de s'assurer de la mise en œuvre effective de toutes les activités contenues dans le cahier des charges du prestataire.

Le comité supervisera physiquement tout le processus depuis la séance de cadrage jusqu'à la validation du rapport final de clôture de mission. A cet effet, le Cabinet travaillera sous la supervision dudit comité.

### **DONNÉES, SERVICES ET INSTALLATIONS A METTRE A LA DISPOSITION DU CABINET**

La présente mission sera déroulée selon les conditions et délais contractuels. Les commanditaires fourniront au prestataire tous les outils, ressources et informations dont ils disposent et qui seraient utiles et nécessaires à la bonne exécution de cette mission.

Les charges liées à la logistique et aux opérations découlant de cette mission seront entièrement supportées par le Cabinet qui sera retenu à l'exception de celles relatives aux interventions des équipes des commanditaires.

### **CRITÈRES D'ÉVALUATION**

L'évaluation des propositions sera basée sur les facteurs énoncés ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent être sélectionnés pour des questions de suivi ou pour fournir une présentation orale.

TechnoServe se réserve le droit d'attribuer le contrat au soumissionnaire dont la proposition est jugée être dans le meilleur intérêt de TechnoServe. TechnoServe n'attribue pas de contrat à un soumissionnaire s'il y a indication d'un manque d'intégrité commerciale.

### **INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Chaque cabinet intéressé par les présents TDRs devra soumettre les documents suivants (en français):

- L'offre technique en 10 pages maximum non inclus les pièces administratives et les attestations de bonne fin d'exécution. L'offre technique doit être un seul fichier comprenant une brève présentation du prestataire, une brève description de la compréhension des objectifs (10 points) et résultats de la mission, les commentaires sur les TDR, la méthodologie de mise en œuvre de la mission

- (05 pts), un chronogramme d'intervention (05 pts), les équipements nécessaires,
- Le profil de l'équipe dédiée à la mission ( Curriculum Vitae , diplômes et attestations de bonne fin d'exécution en rapport avec la mission ): (50 points).

#### Membres de l'équipe de consultants

Profils requis pour l'équipe de consultants	Points attribués à chaque consultants
Un expert international ou national en formalisation des entreprises ou dans les études économiques sur le secteur informel	20 points
Un expert en fiscalité	10 points
Un expert en sécurité sociale	10 points
Un expert en recherche et analyse de données	10 points

- L'offre financière (30 points)

Elle devra indiquer en détail, le budget de la prestation (honoraires des consultants proposés par étape, les frais de secrétariat, de déplacement, de communication et autres frais) en XOF. Fournir pour chaque catégorie de coût, une description appropriée.

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant total
1	Honoraires Chef de mission	Homme jour			
2	Honoraires Consultant associé 1	Homme jour			
3	Honoraires Consultant associé 2	Homme jour			
4	Honoraires Consultant associé 2	Homme jour			
5	Frais d'enquête terrain	Homme jour			
6	Secrétariat (edition rapport et autres documents)	Unité			
7	Déplacement	Voyage			
8	Communication	forfait			
9	Autre frais (à préciser)				
	TOTAL HT				

**NB: Veuillez ne pas envoyer de candidature sous forme de lien drive**

### Instructions pour la Réponse

Pour garantir la prise en compte, toutes les réponses doivent être soumises avant le **12/27/2024**, rédigées en **Français**, avec les prix indiqués en **XOF**.

Toutes les réponses doivent :

- Contenir un coût détaillé avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés.
- Fournir les termes et conditions de paiement demandés.
- Inclure un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone.
- Pour les devis d'une entreprise, fournir un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris le nom légal complet et l'adresse de l'entreprise, la juridiction d'incorporation, le nom légal complet et le pays de citoyenneté des propriétaires/directeurs principaux de l'entreprise, et l'année de création de l'entreprise.
- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet un devis conjointement, les informations ci-dessus doivent

être fournies pour chaque membre de l'équipe.

- Incluez uniquement les fichiers joints qui sont de 10 Mo ou moins en taille. Ne pas inclure de formats de fichiers compressés (ZIP, RAR), exécutable ou d'autres formats de fichiers inhabituels, car ils seront rejetés.

Envoyez les réponses à : **buy+RQ5832@tns.org**

**Note : NE PAS envoyer votre réponse par e-mail à un employé de TechnoServe ou livrer votre réponse en copie papier à un bureau de TechnoServe. Le non-respect de ces instructions peut rendre votre réponse inéligible pour considération.**

## Termes et Conditions

- Cette sollicitation ne doit pas être interprétée comme une offre de la part de TechnoServe.
- Les réponses doivent être soumises le ou avant la date indiquée.
- Toute offre non réactive sera immédiatement rejetée.
- Les réponses à cette sollicitation seront considérées comme des offres contraignantes et doivent rester valables pour acceptation pendant au moins 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Tout achat résultant de cette sollicitation sera régi par les termes et conditions contractuels de TechnoServe et peut être soumis à des conditions supplémentaires telles qu'exigées par les donateurs finançant l'achat.
- TechnoServe se réserve expressément le droit d'accepter ou de refuser toute offre ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment sans explication, sans aucune responsabilité envers aucun répondant.
- TechnoServe peut, à sa discrétion, accepter tout ou partie de l'offre d'un répondant.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette sollicitation sont données de bonne foi ; cependant, les détails sont susceptibles de changer.
- TechnoServe peut exiger que les répondants concluent un accord de non-divulgaration comme condition préalable à la prise en compte.
- Les répondants assument l'entière responsabilité de tous les coûts engagés en relation avec la préparation de leur réponse, y compris les frais de tiers.
- Toutes les réponses deviennent la propriété de TechnoServe.
- Les répondants doivent divulguer pleinement tout conflit d'intérêt relatif à cette sollicitation. Le non-respect peut entraîner une disqualification.

## Demande de Fichiers

Les fichiers joints suivants, s'il y en a, représentent une partie importante de cette sollicitation.

Request Files

Description	Fichier
Tdrs finaux ADPME_BeniBiz_Études la formalisation des entreprises_version_finale	<a href="#">Download</a>
Liste des pièces administratives à fournir	<a href="#">Download</a>

## Criterios de Selección

Las presentaciones serán evaluadas según los siguientes criterios y metodología de puntuación.

Critères	Points Maximaux
Profil des membres de l'équipe	50
offre financière	30
Offre technique en un seul fichier	20